



DU MARDI 19 JUILLET 2016

# Canicule : la Charente en alerte



La prévention s'organise dans les maisons de retraite. Les particuliers s'équipent aussi : les ventilateurs sont pris d'assaut depuis hier.

Photo Quentin Petit

De très fortes chaleurs sont attendues jusqu'à demain.

Le préfet a déclenché hier le niveau alerte canicule. En Charente, la veille s'organise autour des personnes fragiles.

## 37,5 C°

C'est la température maximale enregistrée hier en Charente. Elle a été atteinte à Saint-Front, vers 17h30. «Il a fait entre 35 C° et 37,5 C° partout en Charente» décrit Frédérique Chassot, prévisionniste à l'antenne de Météo France basée à La Rochelle «la cause en est un vent de sud-est qui apporte un air chaud venu du sud.» Dans la nuit, les températures ont dû descendre aux alentours de 19 C° en Charente limousine, mais stationner à

20 C° et 22 C° ailleurs dans le département. Aujourd'hui, les températures devraient être supérieures à celles d'hier. «On s'attend localement à des pics à 39 C° et 40 C°», signale encore Frédérique Chassot. Puis demain, les températures devraient commencer à baisser «mais le temps sera nuageux et lourd. Il faudra probablement attendre jeudi pour respirer un peu.» Le record à battre en Charente est de 40,1 C°. Il a été enregistré le 12 juillet 1949.

**A** l'hôtel de retraite de Ruelle, hier peu avant midi, Jane, 90 ans, et Elise, 92 ans, restent à l'intérieur. «*On ne sort pas aujourd'hui, ça nous rendrait malades*» observent ces résidentes, assises au frais, dans le hall de l'établissement qui abrite trois lieux de vie climatisés. Hier, la température a dépassé les 35 C° à plusieurs endroits en Charente et aujourd'hui, Météo France s'attend à des pics aux alentours de 40 C° (voir encadré). Le préfet a déclenché hier matin le niveau «alerte canicule», le troisième niveau du plan national canicule qui en compte quatre, valable jusqu'à demain inclus. Le département, comme onze autres, est placé en vigilance orange.

### Enfants et personnes âgées au frais

«*Le niveau alerte canicule, qui mobilise les établissements sanitaires de la Charente, a été déclenché car la température est haute et elle ne redescend pas pendant la nuit*», explique Pierre N'Gahane, préfet de la Charente. Boire beaucoup, maintenir son logement frais, éviter de sortir aux heures les plus chaudes, penser à appeler ses proches ou ses voisins isolés : la préfecture fait passer des consignes de prévention (1). «*La sortie prévue l'après-midi a été avancée au matin et nous faisons toute la journée des tournées d'hydratation auprès des résidents*» raconte Patrick Guillemin, directeur de

l'hôtel de retraite de Ruelle. Au Centre communal d'action sociale d'Angoulême, comme à celui de Cognac, les agents du pôle seniors ont commencé dès hier matin à contacter les personnes les plus vulnérables parmi celles recensées dans le fichier canicule. Des lieux frais d'accueil sont prévus, comme au Moulin des Dames à Angoulême, ou au foyer Alain de Raimond à Cognac par exemple.

Avec les jeunes enfants, la prévention est également de mise : «*toute la journée nous avons improvisé des jeux d'eau. Dès que l'on a reçu l'alerte de la mairie, on a parlé aux parents, on s'est organisé*» assure Nathalie Dessouchet, directrice adjointe du centre de loisirs La Férie

de Cognac. A l'association de médiation Omega, qui travaille sur le Grand-Angoulême, on accorde pendant la canicule une attention particulière aux personnes marginales ou sans domicile fixe «*mais nous veillons bien à ce que tous les publics que nous rencontrons soient hydratés*», signale Jimmy Troploué, le directeur adjoint de la structure. Le centre hospitalier d'Angoulême a de son côté déclenché le niveau 2 d'alerte, et met en place des mesures de précaution auprès de ses usagers.

«*Il faut relativiser*» temporise cependant Rémy Loyant, médecin chef du Samu et responsable du centre 15 : «*Nous n'avons pas pour le moment un afflux d'appels liés à*

*la chaleur. Depuis la canicule de 2003, les maisons de retraite et les communes savent parfaitement s'organiser. Il faut profiter de l'été, on l'a assez attendu !*»

Profiter certes, mais au frais. Hier, les Charentais ont cherché l'ombre partout. Et la fraîcheur, y compris dans les supermarchés. Le rayon électroménager d'Auchan La Couronne a ainsi été pris d'assaut dès l'ouverture par des clients en quête de ventilateurs. «*Moi, je prends le ventilateur à pied et j'achète une tour pour mon fils*, dit Radhouana Mejjri, d'Angoulême. *Il faut prévoir : il va faire 39 C° !*»

(1) Une plateforme nationale canicule vient d'être mise en place : 0 800 06 66 66

## «Je préfère qu'on dise monsieur la sage-femme»



Découvert par «hasard», le métier de sage-femme est devenu une vraie passion pour Thomas Flamme.

Photo G.B

■ Thomas Flamme est sage-femme au Centre hospitalier de Cognac

■ «Une évidence» survenue à 17 ans

■ En Charente, il est le seul représentant d'une profession ouverte aux hommes depuis 1982.

Gilles BIOLLEY  
g.biolley@charentelibre.fr

**S**a voix est posée, douce. Presque feutrée au point qu'il faut parfois tendre l'oreille pour capter ses paroles. Déformation professionnelle? «Non, c'est dans ma nature», répond Thomas Flamme. Ça tombe bien, pour ce(tte) sage-femme qui exerce depuis dix ans, dont les trois dernières au centre hospitalier intercommunal du Pays de Cognac.

Mais ne l'appellez pas docteur comme nombre de ses nouvelles patientes. Encore moins maïeuticien, nom tiré de la maïeutique de Socrate, l'art d'accoucher les esprits: «Je préfère "monsieur la sage-femme". Pas "le" puisque c'est l'une des rares dénominations qui n'a pas de masculin.»

Thomas Flamme est même le seul représentant homme de cette profession en Charente, alors que la moyenne nationale flirte avec les 3% (1). Aujourd'hui, son rôle a évolué «puisque je ne pratique plus aujourd'hui l'acte qui, s'il est le moment clé du parcours de naissance, n'est pas le seul. Il y a l'avant et l'après, tout aussi importants», précise ce professionnel de santé adepte du suivi global. Un accompagnement complet de plus en plus pratiqué dans les maternités et assuré par les sages-femmes.

«Un critère essentiel, on accompagne un couple qui attend un enfant pas juste une femme qui a des contractions.» Et de souligner: «Notre métier a évolué, il est devenu plus polyvalent, on consulte, on pratique des échographies. Il prend sur celui du gynécologue, de plus en plus centré sur les actes médicaux. Nous n'avons pas le même rôle mais nous sommes complémentaires.»

Thomas Flamme a d'abord fait ce choix professionnel «par hasard». Un passage au centre d'orientation et d'information de son lycée, à Clamecy (Nièvre) d'où il est originaire, a servi de déclic. «J'avais 17 ans, j'ai feuilleté un bouquin où j'ai découvert ce métier. À partir de là, j'ai arrêté de regarder ailleurs, raconte-t-il. Ça a été comme une évidence. J'ai eu la chance de rencontrer ce métier.»

### «Les clichés ont la vie dure»

Des parents un peu surpris de ce choix «mais satisfaits que je sois sûr de ce que je voulais faire, c'était déjà bien pour eux», s'en amuse-t-il aujourd'hui. Études à Dijon, fac de médecine, concours

et le voilà au terme d'un parcours classique sur son premier accouchement. Plus de 200 ont suivi, avec des souvenirs à la pelle. «Accouchement à la bougie, au briquet, de collègues... ou d'une fille quand on pensait que c'était un garçon ou inversement, il arrive encore de se tromper aujourd'hui à l'échographie, comme on arrive parfois à savoir aussi le sexe dès la première», dévoile-t-il.

Un métier qui suscite toujours autant d'étonnement quand il en fait état hors du milieu hospitalier. «Les clichés ont la vie dure.» Mais il provoque aussi beaucoup de curiosité. «Les gens qui ont vécu ce moment clé ont besoin d'en parler. Ils s'en souviennent parfaitement comme de cette première phrase de la sage-femme à l'apparition du bébé qui reste ancrée pour la vie.»

Pour lui, le contact est tout aussi particulier avec les papas. Souvent plus facile, «même si certains ont parfois du mal encore à accepter une sage-femme homme.» À eux de faire le travail à leur tour. Car même à petits pas, la profession, ouverte aux hommes depuis 1982, voit en effet chaque année son contingent masculin progresser.

(1) La Nouvelle-Aquitaine compte 39 sages-femmes hommes sur 1.821, dont deux en Charente-Maritime; trois dans les Deux-Sèvres et huit dans la Vienne. En 2016, on compte 22.312 sages-femmes en France dont 620 hommes (2,78%) (source: Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques, DREES).

# Elles & ils

## ■ Jean-Yves Le Merrer



Photo G.B.

**Le nouveau sous-préfet de Cognac** doit gérer un premier dossier sensible huit jours après son arrivée. La question de la sécurité du feu d'artifice de La Croix-Montamette, lundi prochain, fait l'objet ce mardi d'une réunion avec les forces de l'ordre et le maire de Cognac. Une réunion délicate, cinq jours après le massacre de Nice. S'il ne semble pas remis en cause, le feu d'artifice qui accueille environ 15.000 personnes est un vrai casse-tête pour la sécurité parce qu'il n'y a pas une seule voie d'accès à contrôler.

## ■ Michel Gourinchas



Photo CL

**Le maire de Cognac** préfère attendre le conseil municipal de ce mardi soir pour donner sa position sur le « mariage à cinq » de la future agglo. Avec ou sans le Rouillacais? Celui qui s'est toujours dit « partagé » vu le refus du Rouillacais d'y participer, abordera cette question avec son conseil. Ce dernier doit voter pour ou contre le schéma proposé par l'État. Un vote capital puisqu'en cas de « non » au Rouillacais de Cognac, la majorité des communes représentant plus de la moitié de la population de la future agglo auront voté leur opposition. Ce qui obligerait l'État à convoquer une nouvelle commission et revoir peut-être sa copie.

## ■ DISPARITION

# Jean-Pierre Gadras, l'amoureux de la pêche



Jean-Pierre Gadras, ici lors d'une des nombreuses animations organisées pour promouvoir la pêche et sensibiliser à la protection du milieu aquatique. Photo archives CL

C'était une figure du monde associatif en général et de la pêche en particulier. Jean-Pierre Gadras, 72 ans, s'est éteint samedi matin des suites d'une longue maladie. Il était le président depuis six ans et bénévole depuis presque toujours de la Gaule Cognaçaise, la deuxième association de pêcheurs de Charente avec 1.800 adhérents.

«C'était vraiment notre pilier, notre chef d'orchestre, celui qui réussissait à faire travailler tout le monde en équipe», explique Mathieu Labrousse, le président des pêcheurs de Charente, également membre de l'association cognaçaise. «C'est grâce à lui que j'ai intégré ce monde», poursuit-il à propos du retraité de Saint-

Gobain qui habitait Cognac.

L'homme était aussi connu et reconnu par les nombreux élus locaux avec qui ils entretenaient de bonnes relations pour pouvoir monter ses événements à travers le territoire.

Il était également administrateur de la Fédération charentaise de pêche. «C'était un passionné de pêche bien sûr mais aussi de la protection du milieu aquatique», rappelle Mathieu Labrousse. Avec une devise, qu'il aimait à répéter pour sensibiliser chacun: «L'eau, c'est la vie.»

Ses obsèques sont célébrées ce mardi à 10h30 en l'église Saint-Jacques de Cognac, suivies de son enterrement au cimetière de Châteaubernard.

## **Réunion du conseil municipal aujourd'hui**

Michel Gourinchas, maire, et les membres du conseil municipal se réunissent aujourd'hui mardi 19 juillet à 18h30 à l'Hôtel de Ville. Parmi les 26 points à l'ordre du jour: avis du conseil municipal sur le projet de périmètre d'un nouvel établissement public de coopération intercommunale résultant de la fusion des Communautés de communes du Rouillacais, de Jarnac, de la région de Châteauneuf, de Grande-Champagne, de GrandCognac; avis du conseil municipal sur le projet de périmètre d'un nouveau syndicat résultant de la fusion des syndicats SIEAAC de Merpins et Soloire, de la région de Foussignac, de la région de Châteauneuf, de la région de Segonzac, de la région de Salles-d'Angles; création d'un 13<sup>e</sup> bureau de vote et redécoupage des bureaux de vote pour les élections politiques; rapports annuels d'exploitation 2015 des DSP du théâtre municipal, du golf de Cognac, du port de plaisance et de la régie Cognac Numérique; tarifs de la saison 2016-2017 de l'Avant-Scène de Cognac; tarifs patinoire saison 2016-2017; convention de partenariat entre la Ville et l'association «Fête du Cognac» dans le cadre de l'édition 2016 de la Fête du Cognac; subvention compensatoire au comité de jumelage; subvention de fonctionnement pour l'association «La Vie des Halles»; acquisition du chai Martell sis 25, bd de Paris; acquisition Foulon Cité Ballet; avenant à la convention avec GrandCognac pour la restauration du lavoir du Creux de Charlotte; demande de subvention à la Drac pour la réfection de la couverture du Pavillon Gothique du Jardin de l'Hôtel de Ville; vente des ouvrages désaffectés de la bibliothèque municipale; création d'un groupement de commandes avec GrandCognac pour l'opération de redéploiement des activités associatives sur les sites de l'ancien hôpital et des Vauzelles.

# Nice: le centre de loisirs associé à l'hommage



Nadia Roux, co-directrice des centres de loisirs du pôle-enfance, a donné le «la» aux enfants qui ont entonné la Marseillaise.

Photo CL

**H**ier, à midi, Dominique Petit, première adjointe, a invité adultes, ados et enfants présents, à respecter une minute de silence, devant la mairie, en commémoration des victimes de l'attentat niçois, survenu la semaine dernière. En l'absence de Pierre-Yves Briand, maire, appelé à d'autres obligations à Bordeaux, elle a lu des extraits de textes de philosophes et essayistes français, œuvrant pour la paix et la laïcité. Les 39 enfants et ados, de 6 à 12 ans, spécialement venus avec Marc Sureau, Nadia Roux et les autres éducateurs du centre de loisirs, n'ont sans doute pas tous perçu la portée du message mais ils ont globalement retenu l'intention exprimée de vivre en paix.

Les personnels de la police municipale, de la mairie, des services techniques, de la médiathèque qui faisaient partie du rassemblement, ont été davantage réceptifs à l'âpreté du message philosophique. Pierre Rabhi, d'abord, l'essayiste d'origine algérienne, a eu les faveurs de l'oratrice: «*Faire sa part, comme le colibri sur l'incendie de forêt, à l'œuvre de paix.*»

Henri Peñas-Ruiz, le philosophe français de la laïcité, ensuite, a mis en garde contre les «options spirituelles» qui voudraient prétendre à des applications politiques, mais aussi, a contrario, contre la tentation de faire de la laïcité, une religion.

## ■ DISTRIBUTION

# La Fnac autorisée à racheter Darty

L'Autorité de la concurrence a annoncé hier qu'elle autorisait la Fnac à racheter l'enseigne d'électroménager Darty, à condition que le distributeur spécialisé cède en région parisienne six magasins: cinq Darty et un Fnac.

Ce feu vert ouvre la voie au mariage des deux enseignes, approuvé fin avril par les actionnaires de Darty après plusieurs semaines de surenchères avec Conforama.

L'Autorité de la concurrence, qui avait

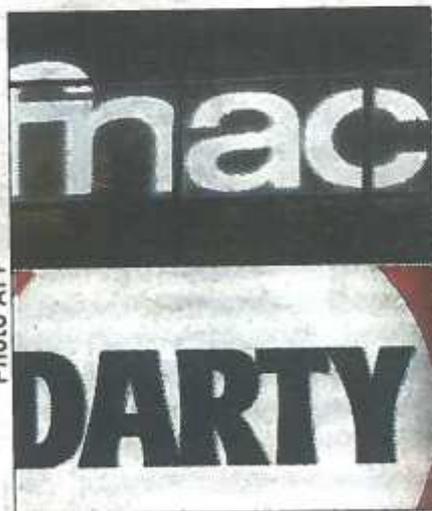


Photo AFP

ouvert une phase d'examen approfondi du projet le 23 mars, explique

dans un communiqué qu'en province, le groupe Fnac «restera confronté à une pression concurrentielle sensible» une fois l'acquisition de Darty réalisée.

En revanche, «à Paris et dans le sud-ouest de la région parisienne, l'Autorité considère que les alternatives offertes au consommateur ne sont pas suffisantes pour garantir une concurrence effective par les prix et la qualité de services», ajoute le régulateur.

Devront donc être cédés à Paris le magasin Fnac du centre commercial Beaugrenelle (15<sup>e</sup> arrondissement) et quatre magasins Darty (ceux du centre commercial Italie 2, du boulevard de Belleville, de l'avenue de Saint-Ouen et celui de l'avenue de Wagram qui doit ouvrir le 1<sup>er</sup> septembre), ainsi que le magasin Darty du centre commercial Vélizy II (Yvelines).

Les deux enseignes comptent au total 400 magasins en France. Certaines sources avaient estimé que l'Autorité de la concurrence aurait pu exiger la cession de 20 à 40 magasins pour autoriser l'opération.

# Temps de travail: les Français bien placés en Europe

L'étude annuelle sur la durée effective du travail en France et en Europe réalisée par le think tank COE-Rexecode, publiée en juin, fait apparaître un résultat maintenant classique. En nombre d'heures travaillées sur l'année, les Français se classent loin derrière dans l'Europe à 28, largement distancée par l'Allemagne.

Sauf qu'il ne s'agit là que des temps de travail

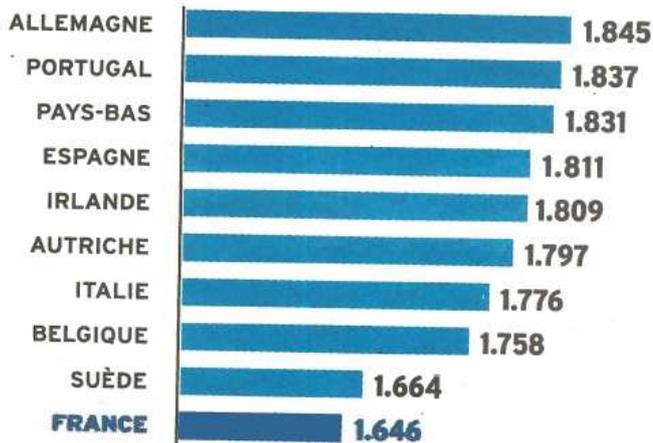
pour des emplois à temps plein. Si on ajoute les emplois à temps partiel, les choses changent radicalement. Car, là, ce sont les Français qui se montrent plus travailleurs que les Allemands.

Cela tient au nombre et à la nature de contrats à temps partiel signés en France. Ils sont moins nombreux dans l'Hexagone qu'outre-Rhin, mais portent sur des durées plus longues, ce qui

explique la différence entre les deux pays. COE-Rexecode met également en cause la durée moyenne des vacances (trois semaines de plus en France qu'en Allemagne). Mais, à ce compte-là, les Français travaillent 35,1 heures effectives par semaine contre 35,7 heures Outre-Rhin, selon les calculs du site AlterEco-plus...

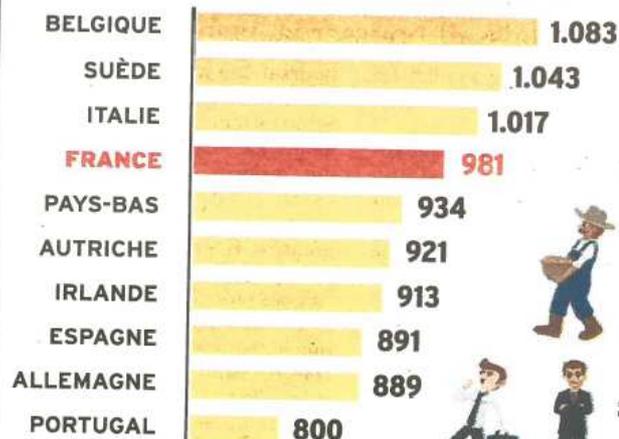
## Durée effective annuelle moyenne du travail des salariés (en heures)

### TEMPS COMPLET



1.500

### TEMPS PARTIEL



700



Source : Centre d'observation économique et de recherches pour l'expansion de l'économie et le développement des entreprises

INFOGRAPHIE CL

# La Charente étouffe, avec flegme

**CANICULE** Le département a été placé en vigilance orange dimanche et le sera jusqu'à demain. Une situation éprouvée depuis 2003 qui ne provoque aucun vent de panique



À Angeac-Charente, sur le site des fouilles paléontologiques, les scientifiques prennent une pause fraîcheur dans l'un des étangs situés à proximité. PHOTO THOMAS LEBREUVAUD

MARIE FAUVEL

m.fauvel@sudouest.fr

« Toutes les sorties [d'hier et d'aujourd'hui] ont été annulées. On prend d'assaut la piscine locale et nous avons la chance d'avoir deux salles climatisées », détaille Élise Guindet. Directrice du centre de loisirs L'Oison, à Montmoreau-Saint-Cybard, elle est chargée du bien-être et de la sécurité d'une cinquantaine d'enfants âgés de 3 à 12 ans.

Sur le chantier du complexe aquatique des Vauzelles, à Cognac, les ouvriers embauchent plus tôt, font plus de pauses et ont des équipements adaptés. « Ils connaissent le refrain », souligne Vincent Lefeuvre, responsable de projets à Sogea.

Sur le site de fouilles paléontologiques d'Angeac, les scientifiques ont dressé des tentes, se baignent dans les étangs tout proches et boivent très régulièrement.

En Charente, la canicule, c'est du déjà-vu. Et la vigilance orange déclenchée dimanche soir et qui s'étend jusqu'à demain serait presque un non-événement.

#### « En ordre de réactivité »

« Tout cela est très codifié depuis 2003, rappelle le préfet Pierre N'Gahane. Tous les acteurs du département ont été invités à des réunions préventi-

ves "plan canicule". Aujourd'hui, on leur demande seulement de se mettre en ordre de réactivité.»

À l'instar des centres communaux d'actions sociales (CCAS). En alerte depuis hier matin, tous connaissent leur partition : « Nous avons 50 administrés qui se sont déclarés sur nos listes de personnes vulnérables, explique Marianne Reynaud, adjointe à

Cognac. Nous les appelons une à une. » Dominique Guyonnet, direc-

trice adjointe du CCAS d'Angoulême, calcule : « 904 personnes ont été recensées. Nous avons établi des priorités selon leur taux de handicap, leur isole-

---

Le docteur Martine Vivier-Darrigol prévient que la chaleur peut altérer les médicaments

ment... Nous vérifions si elles vont bien, si ce n'est pas le cas, nous passons le relais à la famille, aux médecins, aux pompiers... »

Au Service départemental d'incendie et de secours, hier soir, le commandant Éric Dupuis ne notait aucune recrudescence d'activité. Tout juste « un feu de broussailles, ce qui est tout à fait de saison ».

#### Les recommandations d'usage

Aucun vent de panique ne souffle donc sur le département, même si le pic de chaleur doit être atteint seulement aujourd'hui : « 40 °C cet après-midi », prévient Frédérique Chassot, prévisionniste à Météo France, contre 37,5 °C hier. Et ce record n'a pas été battu depuis juillet 1949 dans le département.

Alors, même si certains bons réflexes ont été adoptés pour faire face aux périodes de canicule, le docteur Martine Vivier-Darrigol, responsable de la cellule de veille, alerte et gestion à l'Agence régionale de santé de la Nouvelle-Aquitaine, tient à rappeler les symptômes de la déshydratation : « Suées au moindre effort, absence d'urine, crampes, fatigue, insomnies ou mal-être général. »

Elle note aussi à l'attention des personnes les plus vulnérables que la chaleur peut altérer les médicaments. Et même si le dispositif est rodé, tous les acteurs du plan canicule appellent à la vigilance citoyenne.

## Les mots de Benguigui

**ANGOULÊME** Discours plein d'émotions du président de l'association juive d'Angoulême

Dimanche, de nombreux officiels étaient présents, place Henri-Dunant, pour la cérémonie de commémoration, dans le cadre de la journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux Justes de France. Une cérémonie au cours de laquelle Jean Benguigui, président de l'association juive d'Angoulême, a eu des mots forts et émouvants. Une émotion ravivée par le drame niçois de la semaine dernière. « La bête immonde, que nous croyons endormie, a engendré de nouveaux monstres » se réclamant « d'une idéologie médiévale, dévoyée et cruelle ». Sans oublier de rendre hommage



Des gerbes ont été déposées.

PHOTO ANNE LACAUD

aux 26 Justes charentais, Jean Benguigui a détaillé le bilan des années noires charentaises, du convoi des 927 républicains espagnols expédiés, depuis Angoulême, au camp de Mauthausen en août 1940, aux 387 juifs déportés à Auschwitz en octobre 1942 et dont les noms ont été gravés sur l'un des piliers du conservatoire Gabriel-Fauré. Jean Benguigui a profité de l'occasion pour annoncer la création d'une deuxième plaque où seront écrits les 273 autres noms de juifs charentais victimes des rafles : « j'en prends l'engagement ».

« L'entretien de cette mémoire collective est plus que jamais indispensable », a insisté Jean Benguigui qui, soutenu par deux jeunes, a déposé une bougie au pied de la plaque du conservatoire.

## La Charente se fige pour une minute et rend hommage

Midi, hier, dans la cour de l'hôtel de ville d'Angoulême. Une petite centaine de personnes, élus, personnels et anonymes, se tiennent debout pour observer, ensemble, une minute de silence en hommage aux victimes de l'attentat de Nice. « La Marseillaise » conclut ce moment de recueillement. Même scène à la CAF, dans les entreprises et institutions d'Angoulême. À midi, la capitale charentaise s'est figée. Cognac, elle aussi, a respecté cette parenthèse. Les employés municipaux sont descendus devant le parvis de l'hôtel de ville où Michel Gourinchas a lu le texte de l'ancienne Garde des sceaux, Christiane Taubira, « Vallée de larmes », spécialement écrit après le drame de Nice. Le silence fait, le maire a entamé « La Marseillaise », suivi par la soixantaine de personnes présentes. PHOTO MARIE FAUVEL



# L'avenir du Manoir de Bois Charente étudié

**JUSTICE** Le tribunal de grande instance va trancher sur le devenir de cette maison d'enfants à caractère social de Graves-Saint-Amant



**Marbel Herbon, salarié et délégué du personnel, devant le manoir de Bois Charente à Graves-Saint-Amant.** PHOTO MICHEL AMAT

L'audience est fixée à cet après-midi 14 h 30 au tribunal de grande instance d'Angoulême. Les vingt salariés en CDI et les quinze pensionnaires du Manoir de Bois Charente – une Maison d'enfants à caractère social, Mecs (lire encadré ci-contre) située à Graves-Saint-Amant – pourraient connaître leur sort : un repreneur ou la fermeture. Pourraient, car il est probable que l'audience soit renvoyée à septembre.

Depuis novembre dernier, la structure gérée par une association a été placée en procédure collective de faillite judiciaire. Les difficultés démarrent en 2011, l'établissement doit emprunter pour fonctionner après que plusieurs enfants très difficiles ont fait désertier les autres pensionnaires. Ajoutons à cela une crise de confiance « de la Protection judiciaire de la jeunesse et du Conseil départemental – seules institutions habilitées à adresser des jeunes au Manoir – pour des raisons que l'on ignore (1) », avoue Jean-François Broch, membre du conseil d'administration, et la situation devient inextricable. Des travaux menés notamment dans l'internat mais ne correspondant pas aux normes exigées, des relations difficiles entre les élus de l'association et la direction de l'établissement peuvent, peut-être, donner une première explication.

#### Un deuxième candidat ?

« Le Manoir de Bois Charente propose des formations dans l'hôtellerie et la restauration, rappelle aussi Brigitte Fouré, vice-présidente du Conseil départemental. Et nous ne pouvons forcer les enfants que nous plaçons à vouloir s'engager dans ces voies. »

Ce constat d'échec dressé, aucun

des acteurs de la structure ne souhaite voir le Manoir de Bois Charente fermer. A commencer par Jean-François Broch. Ce bénévole est également administrateur de l'Alefpa, une association qui gère une vingtaine de Mecs en France métropolitaine et dans les DOM-TOM. Avec son concours, l'Alefpa, dont le siège est à Lille, a déposé un dossier de candidature avant la date limite, le 30 juin, afin de reprendre le Manoir de Bois Charente et l'ensemble de ses salariés.

L'association Père Le Bideau, qui gère déjà plusieurs structures en Charente, souhaiterait également faire acte de candidature, mais n'a pas déposé son dossier en temps et en heure. Si le juge choisit de renvoyer l'audience, sa candidature pourrait être prise en compte.

(1) « SudOuest » n'a pu contacter la Protection judiciaire de la jeunesse ni l'association Père Le Bideau. Toutefois pour cette dernière, le Département a confirmé son intention de candidater.

## C'EST QUOI UNE MECS

Une Mecs (Maison d'enfants à caractère social) est une structure qui accueille les mineurs en difficulté. Les Mecs sont financées par les conseils départementaux qui leur adressent des enfants.

Le Manoir de Bois Charente peut accueillir jusqu'à quinze jeunes de 14 à 21 ans pour des durées allant de trois mois à deux ans. La structure de Graves-Saint-Amant a plusieurs spécificités : elle scolarise à 100 % en interne ses pensionnaires, même si ses grilles sont bien évidemment ouvertes ; c'est un lieu de formation professionnelle avec un restaurant d'application et permettant aux jeunes de décrocher un CAP cuisinier ou serveur ; depuis deux ans, deux autres formations ont vu le jour, celle de maintenance de bâtiments collectifs et celle de travaux paysagistes ; elle accueille des enfants de toute la France.

## Un quartier à redessiner autour de la piscine



Qu'y aura-t-il à la place de la piscine, voisine de deux terrains de rugby ? PHOTO ARCHIVES ANNE LACAUD

**URBANISME** L'USC rugby veut un terrain en synthétique et des loges. Une réflexion est ouverte sur le site

PHILIPPE MÉNARD  
p.menard@sudouest.fr

C'est un gros dossier qui est en train d'émerger du côté de la piscine de Cognac, alors que celle-ci va bientôt disparaître au profit du centre aquatique. Plusieurs enjeux s'y croisent et cela risque fort de faire des remous. Grand-Cognac a décidé de préparer le terrain en faisant appel à une assistance de maître d'ouvrage. « On veut travailler à

l'échelle du quartier, en lien avec toutes les parties concernées, citoyens inclus », assure Romuald Carry, adjoint aux sports à Cognac et vice-président de la même commission à Grand-Cognac.

### Le Petit Parc sur la touche ?

L'élue a été saisie d'une demande de l'US Cognac rugby, qui rêve d'un vaste réaménagement du Parc des sports. Le club voudrait un troisième terrain, en synthétique. « Cette demande est compréhensible. L'hiver, on est obligé d'interdire l'usage des terrains pendant quasiment trois mois en raison de leur état. On va trouver des créneaux sur le terrain synthétique de Claude-Boué, ou dans des gymnases, mais ce n'est pas l'idéal », note Romuald Carry. La rénovation des vestiaires et des toilettes, âgés d'un demi-siècle, lui paraît aussi légitime.

Sur place ou côté petite tribune ? L'USC aimerait que celle-ci soit reconfigurée, en intégrant notamment des loges pour les partenaires. Leur location ferait entrer de l'argent dans les caisses, un système qui a fait ses preuves ailleurs. « On

« À mon avis, l'idéal pour les enfants reste le cadre de verdure du parc François-1<sup>er</sup> »

tribune ? Obsolète, il posait des problèmes de sécurité et a été fermé cet été pour déménager dans l'ancienne école Jean-de-la-Fontaine, en centre-ville. Mais cet exil ne doit être que temporaire, juge l'adjointe à la petite enfance, Nathalie Lacroix. « À mon avis, l'idéal pour les enfants reste le cadre de verdure du parc François-1<sup>er</sup> », estime l'élue de Cognac. Le Petit Parc sera-t-il reconstruit au même endroit ou pourrait-il se poser à la place de l'actuelle piscine ?

n'a pas pris de décision », tient à tempérer Romuald Carry.

Quid du Petit Parc, le centre de loisirs pour les 3-6 ans, qui se trouvait juste derrière cette

### Attention, site protégé !

C'est l'une des hypothèses envisagées, mais serait-elle compatible avec l'idée de réaliser le terrain de rugby à la place des actuels bassins d'été ? Avant de répondre à cette question, une autre se pose, plus cruciale. Le parc étant classé, la collectivité aura-t-elle le droit d'y réaliser de nouveaux aménagements ? « Il faut savoir ce que l'on a le droit de faire ou pas. Il semblerait qu'il y ait des tolérances si le site reste à vocation sportive », glisse Romuald Carry. Autre point en suspens, la façon dont se passera la démolition.

La réflexion doit apporter une vue d'ensemble, en tenant compte du stationnement, qui fait défaut au parc des sports, et de la circulation. La chaussée permettant de traverser le site entre les deux terrains de rugby, le stade Jean-Marti-

naud et le Parc des sports, restera-t-elle ouverte ? Voilà encore une question qui promet quelques écharpages en règle.

Pour épicer le tout, l'instauration de la communauté d'agglomération pourrait redistribuer les cartes. Les autres intercommunalités ont la compétence « centre de loisirs », pas Grand-Cognac. Elle s'appliquera donc probablement partout, ce qui ouvrirait la voie à une installation du centre de loisirs ailleurs. Dans l'école de Javrezac, à deux doigts de la fermeture, par exemple. Attention, ce n'est qu'une hypothèse. « Je ne suis pas sûre que les locaux soient adaptés aux tout petits, je dois la visiter », indique Nathalie Lacroix. L'élue va être convoquée dans le comité de pilotage qui doit préparer ce dossier pour le poser sur la table de la nouvelle Agglo, en 2017.

## Jean-Pierre Gadras s'en est allé

### ASSOCIATION

Le président de La Gaule cognaçaise est mort à 72 ans

Jean-Pierre Gadras, une figure locale de la vie associative, s'est éteint. L'homme de 72 ans était président de La Gaule cognaçaise où il avait entamé, en décembre 2015, son deuxième mandat dans cette Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique (AAPPMA). Il siégeait comme administrateur à la fédération départementale, à Angoulême. Trésorier à l'office municipal des sports de Châteaubernard, il formait un tandem avec le président Stéphane Martin : « Jean-Pierre, serviable et impliqué, ne renonçait jamais et allait au bout de ses convictions. »

Retraité de l'usine Saint-Gobain, le septuagénaire était très actif au sein de l'association sportive des verriers omnispports. « Il en était le secrétaire voilà plus de trente ans, relate son président Jean-Claude Ouvrard. Il m'a remplacé à la présidence de la section pêche sportive compétition des Verriers il y a onze ans. »

### « Un rassembleur »

Robert Galdeano a été secrétaire durant cinq ans à ses côtés à La Gaule cognaçaise : « Nous avons créé la maison de la pêche à Javrezac, ainsi que l'école de pêche. On a aussi organisé le forum Pêche nature et patri-



L'homme était connu pour son engagement associatif. ARCH. S. I.

moine, en 2013. Cela ne s'était encore jamais fait auparavant. » Mathieu Labrousse, actuel secrétaire de La Gaule cognaçaise, est ému : « J'ai eu la chance de connaître Jean-Pierre. Si je suis aujourd'hui président de la fédération départementale de pêche, c'est grâce à lui. C'était un rassembleur, une sentinelle de la nature ; il était très humain. Il va manquer à Cognac et à la fédération. Il s'est battu pour la coulée verte, pour que les pêcheurs y aient des accès, des mises à l'eau. Son dernier projet était de faire un parcours famille au niveau de la Courtine. Jean-Pierre allait toujours de l'avant. Je garde l'image d'un homme présent et actif. »

### Sandra Balian

Cérémonie religieuse aujourd'hui à 10 h 30, en l'église Saint-Jacques, suivie de l'inhumation au cimetière de Châteaubernard.

# Le sort du Rouillacais va basculer ce soir

**INTERCOMMUNALITÉ** Une majorité de communes a voté contre le schéma. Le vote de Cognac sera décisif pour le nombre d'habitants

PHILIPPE MÉNARD  
p.menard@sudouest

La Communauté de communes (CdC) du Rouillacais a réussi la moitié de son pari. Elle devait convaincre une majorité des 79 communes de l'Ouest Charente de voter contre le schéma de refonte des intercommunalités soumis par le préfet, qui la propulse au sein de la future Agglo de Cognac. L'objectif paraît acquis.

Christian Vignaud, le président de la CdC du Rouillacais, avait entamé un décompte méticuleux. Il s'est arrêté en cours de route de peur de « pousser le bouchon trop loin » auprès des communes. Mais les données qu'il a glanées indiquent que le seuil de 40 communes sera dépassé. Il y a les 16 du Rouillacais, sauf Courbillac, une quinzaine du côté de Châteauneuf-sur-Charente, dont la ville-centre, et au moins une quinzaine en Grande-Champagne, dans le Jarnacais et au sein de Grand-Cognac.

## Pas de consigne du maire

Il reste un deuxième critère à atteindre pour que le schéma soit revu : les communes votant « contre » doivent représenter la majorité de la population. Pour faire pencher la balance, le vote de Cognac sera certain-



Le 16 juin, Christian Vignaud était venu plaider sa cause devant le Conseil municipal de Cognac. Celui-ci vote ce soir. PHOTO M. AMAT

nement décisif. Avec 19 000 habitants, la ville pèse près d'un quart du total.

Son conseil municipal sera l'un des tout derniers à s'exprimer, ce soir à 18 h 30. Et le suspense reste entier. Dans l'opposition, la droite (six élus), par la voix de Noël Belliot, a fait savoir qu'elle voterait pour le schéma. La FN Isabelle Lassalle (deux élus) est farouchement contre. Le maire Michel Gourinchas, lui, a fait son choix, mais il a décidé de le garder pour lui-même. Il ne devrait pas donner de consignes de vote. Sa majorité serait très partagée sur la question. Cela se

jouera sans doute à une poignée de voix... Il faudra attendre quelques jours pour que la préfecture livre le résultat définitif à l'échelle des cinq Communautés de communes concernées. Si le « contre » l'emporte, le préfet aura le droit de passer outre. Mais il ne prendra sans doute pas le risque d'ignorer l'expression démocratique du territoire. Il restera alors à présenter une carte révisée, où le Rouillacais resterait indépendant, devant la commission départementale de coopération intercommunale. Mais pour l'instant, c'est à Cognac de trancher.

## CHÂTEAUBERNARD

### L'hommage aux victimes de Nice



Dominique Petit, maire adjointe à la culture, a retrouvé les enfants du centre de loisirs, leurs animateurs, le personnel de la mairie et des habitants pour honorer une minute de silence hier. Chacun peut « faire sa part » sur la route du non à la violence, a expliqué Dominique Petit aux enfants. PHOTO S. B.